



## Renouvellement TSéj et droit travail

Par **Bobo69**, le **20/04/2019** à **10:55**

Bonjour,

Nous sommes une association d'insertion et confrontées à un problème récurrent. Voici le dernier en date :

La préfecture du Rhône est très en retard dans le traitement des dossiers ne serait-ce que pour le renouvellement du Titre de Séjour des ressortissants étrangers.

**Début Mars** on a demandé le renouvellement du titre de séjours qui arrive à échéance mi-juillet. Le **RV** donné est pour la **mi-Août**. Donc la demande est faite dans les délais. Or occupant un poste, le responsable a annoncé à la personne l'arrêt de son contrat mi Juillet (ce qui est logique). Le problème c'est le risque de perdre son travail (qu'on vient enfin de lui trouver), pire encore elle ne peut même pas demander un congé ou je ne sais quoi.

Que faire SVP. On a tout fait dans les temps, mais le retard de la préfecture la conduira t-il directement à Pôle Emploi mais qu'à partir de la mi Aout ???

Ce que nous cherchons SVP c'est des réponses juridiques et argumentées, pour qu'on puisse les données au RH et responsable pour maintenir les contrats.

D'avance Merci